

Rédiger un mémoire devant le juge administratif

OBJECTIFS

- Maîtriser les données de base en matière de recours pour excès de pouvoir
- Connaître les mémoires relatifs aux recours pour excès de pouvoir
- Maîtriser les données de base en matière de recours indemnitaire
- Stratégie du procès

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Étude d'un cas pratique
- Atelier de rédaction
- Apports méthodologiques du formateur

PUBLIC

Tout fonctionnaire appelé à rédiger des mémoires ou ayant des rapports avec des avocats.

DATES :
PARIS > 26-27-28 MARS 2012

DURÉE : 3 jours

TARIF : 1 380 euros HT

PROGRAMME

La compétence des juridictions administratives

- La compétence du juge administratif
- Les tribunaux et les Cours
- Les ressorts de chacun

Le recours pour excès de pouvoir

- La notion
- La distinction avec le recours de plein contentieux

La recevabilité du recours

- Les conditions relatives à l'acte
- Les conditions relatives au recours
- Les conditions différentes du REP et du recours en plein contentieux

Les moyens de légalité

- Les moyens de légalité externe
- Les moyens de légalité interne
- Stratégie d'utilisation

La construction d'un mémoire et la méthode de rédaction

- Le rappel des faits et de la procédure
- Les fins de non recevoir
- Les moyens à titre principal
- Les moyens à titre subsidiaire
- Les frais répétables
- Les frais irrépétables
- La conclusion

Les moyens particuliers du recours en plein contentieux

- Le contrat : les clauses, les actes détachables, le recours provenant de la décision « Tropic travaux signalisation »
- La responsabilité : faute personnelle/de service, faute simple et faute lourde, la responsabilité sans faute, les causes exonératoires